

**PHONOLOGIE, VARIATION ET CONTACT DE LANGUES :
QUELQUES ASPECTS DE LA PRONONCIATION DU FRANÇAIS PARLÉ
À BANGUI EN RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE¹**

Guri Bordal

Université d'Oslo, Norvège
guri.bordal@ilos.uio.no

1. Introduction

Dans cet article, nous examinons quelques aspects de la prononciation du français parlé à Bangui, la capitale de la République centrafricaine (la RCA). Le français de Bangui coexiste de manière étroite avec le sango, langue de la communication quotidienne de la plupart des locuteurs banguissois et notre objectif ici est d'examiner des éventuelles interférences du sango dans le système phonémique de cette variété de français. L'étude se base sur un corpus de données orales recueilli dans le cadre de deux projets internationaux de recherche sur la variation du français, *Phonologie du Français Contemporain* (PFC) (Durand, Laks et Lyche 2002) et *Contemporary French in Africa and the Indian Ocean* (CFA) (Dister et al. 2008).

2. Variation phonologique et interférences

Dans les situations de contact de langues, les systèmes des langues en présence sont susceptibles de s'influencer mutuellement : il s'agit d'interférences (*cf.* Weinreich 1953). Les interférences constituent un facteur de variation potentielle du français dans les contextes multilingues, notamment dans les variétés de français en Afrique où les langues africaines sont souvent langues premières (L1) et le français langue seconde (L2). Des études récentes sur la variation syntaxique du français montrent toutefois que l'on a eu tendance à trop rapidement catégoriser tout phénomène « non standard » dans les terrains multilingues comme des interférences ; les mêmes phénomènes sont souvent constatés dans des terrains divers et d'autres motivations que l'interférence en sont toujours envisageables (*cf.* Gadet & Jones 2008, Skattum 2008). Ceci est relativement bien documenté pour la syntaxe tandis que la phonologie reste un domaine où la présence d'interférences dans les contextes de contact de langue a rarement été remise en question (*cf.* Raisier & Hiligsmann 2007, Sankoff 2002, Weinreich 1953). Notre objectif ici est justement de nous interroger sur l'existence d'interférences dans la variation phonologique du français en terrain multilingue. L'étude des particularités du système phonémique du

¹ De nombreuses personnes ont rendu ce travail possible. Je tiens particulièrement à remercier Chantal Lyche, Ingse Skattum, Sophie Gbadin, Nadine Pingama et Robert Beyom.

français de Bangui comparées d'une part avec le système phonologique du sango² et d'autre part avec celui de quelques autres variétés de français étudiées dans le cadre du projet PFC (cf. 3.2) permettra de postuler quelques hypothèses concernant la source de la variation observée.

3. Les données

Le terrain banguissois présente un cas de figure intéressant pour l'étude des interférences dans la variation phonologique du français en terrain multilingue grâce à la coexistence étroite d'(au moins) deux langues typologiquement éloignées, le français et le sango. La présente étude se base sur l'analyse d'un corpus d'enregistrements de locuteurs banguissois francophones qui utilisent le sango comme principale langue de communication quotidienne. Après un survol de la situation linguistique à Bangui, nous présenterons la méthodologie des projets PFC et CFA selon laquelle les données ont été recueillies ainsi que le corpus PFC-CFA de Bangui.

3.1. Le terrain banguissois

La situation linguistique de la RCA se caractérise par le multilinguisme tant sur le plan officiel que dans la communication quotidienne (Queffélec 1997, Thornell 2006). Le nombre exact de langues parlées en RCA est difficile à estimer car les sources varient, fait certainement dû à la confusion entre langue et dialecte. Selon la majorité de sources, seraient parlées entre cinquante et cent langues (Thorell 1997) de trois des cinq groupes linguistique de l'Afrique (Greenberg 1963).

Deux langues figurent comme langues officielles en RCA, le français et le sango. Dans des contextes formels comme les cérémonies religieuses et les médias, les deux langues sont utilisées ; il y a par exemple des messes et des informations télévisées en sango et en français. Les exceptions à ce bilinguisme officiel sont l'enseignement et les textes administratifs, deux domaines où le français domine.

La communication quotidienne en RCA se fait principalement dans les différentes « langues ethniques » et en sango qui assume la fonction de langue véhiculaire entre les différents groupes ethniques. Notre étude se limite à la capitale où la situation est différente : les locuteurs banguissois ont généralement aussi une connaissance, au moins passive, des langues ethniques qu'ils pratiquent dans des situations précises, comme au village ou en s'adressant aux personnes âgées de leur ethnie. C'est toutefois le sango qui domine la communication quotidienne (cf. Queffélec 1997, Thorell 2006). Le français, quant à lui, est utilisé dans les contextes professionnels et parfois privés par les locuteurs les plus scolarisés³. Des alternances codiques sango-français sont fréquentes parmi la population francophone.

² Bien que le sango soit de loin la langue la plus pratiquée par les locuteurs de cette étude (cf. tableau 1), la majorité d'entre eux parlent également d'autres langues susceptibles d'influencer le sango (Boyd 1989, Pasch 1993) et peut-être aussi le français. Nous nous limitons ici à l'examen des interférences venant indubitablement du sango.

³ Le français s'apprend essentiellement à l'école et seulement les locuteurs ayant un certain niveau de scolarisation parlent français ; environ 4% de la population sont des francophones réels (Queffélec 1997).

3.2. Les projets PFC et CFA

Le projet PFC⁴ a comme objectif l'étude de la phonologie du français dans sa variation diatopique, diaphastique et diastratique (Durand, Laks et Lyche 2002). Toutes les enquêtes du projet sont soumises au même protocole d'enquête qui est conçu pour l'étude des grands domaines de variation de la phonologie du français : les inventaires phonémiques et le comportement du schwa et de la liaison. Les locuteurs participent à quatre tâches : la lecture d'une liste de mots, la lecture d'un texte, une conversation dirigée et une conversation libre. Ces différentes tâches permettent d'examiner des phénomènes phonologiques précis ainsi que d'étudier la variation de registre.

Les enquêtes sont menées en France métropolitaine ainsi que dans les autres zones francophones au monde. Entre 8 et 14 locuteurs sont interrogés par point d'enquête. La sélection des locuteurs se fait en fonction de variables comme l'âge, le sexe et le niveau de scolarisation afin d'assurer une certaine représentativité sociale. Jusqu'ici, 28 enquêtes sont disponibles sur le site PFC et 35 sont en voie d'achèvement. En Afrique subsaharienne, quatre pays ont fait l'objet d'enquêtes : la République centrafricaine, le Mali, le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire. L'expansion du projet PFC en Afrique a mené au développement d'un projet annexe, *Contemporary French in Africa and the Indian Ocean* (CFA). Ce projet s'est fixé comme objectif d'étudier la variation du français en Afrique et dans l'Océan Indien. Tandis que PFC se limite pour l'instant aux études phonologiques, CFA a également mis en place un volet syntaxique et sociolinguistique.

L'enquête PFC-CFA de Bangui s'est déroulée de janvier à mars 2008 et 30 locuteurs ont été enregistrés. Le principal critère de sélection des locuteurs était les langues parlées : seuls les locuteurs qui pratiquent le français quotidiennement dans leur travail et qui utilisent le sango comme principale langue de communication quotidienne ont participé à l'enquête. 12 des 30 locuteurs interrogés ont été sélectionnés pour le corpus PFC-CFA en ligne⁵. Ces 12 locuteurs ont été retenus essentiellement à cause de la qualité sonore des enregistrements : les études phonologiques nécessitent un signal acoustique propre et un défi lors de l'enquête dans un contexte où la population vit à l'extérieur, était de trouver un endroit silencieux pour effectuer les enregistrements. Si la qualité sonore a été le principal critère de sélection, le corpus a aussi été constitué dans le souci de représenter différentes tranches d'âge, autant d'hommes que de femmes et différents niveaux de scolarisation comme l'exige le protocole PFC. Notre corpus comprend six femmes et six hommes de trois tranches d'âges : moins de 30 ans, entre 30 et 45 ans et plus de 45 ans. Les locuteurs représentent différents niveaux d'étude : sept ont un niveau inférieur au bac, deux ont le bac et trois ont fait des études supérieures.

⁴ Tout le corpus PFC ainsi que des informations ultérieures sur le projet sont disponibles sur le site internet : www.projet-pfc.net

⁵ La présentation de l'enquête se trouve le site PFC : http://www.projetpfc.net/index.php?option=com_wrapper&view=wrapper&Itemid=149

Code PFC	Âge	Sexe	Langues	Niveau d'étude
rcayn1	28	F	Sango, français	Licence
rcaat1	28	M	Sango, français	Licence
rcadt1	28	F	Yakoma, zandé, français	Licence
rcatp1	31	M	Yakoma, sango, français	5 ^{ème}
rcakn1	32	M	Langba, sango, français	Première
rcark1	33	M	Kaba, nbaka, sango, français	Bac
rcamp1	39	F	Sango, français	Première
rcarn1	41	F	Kaba, banziri, sango, français	Seconde
rcamy1	44	F	Yakoma, sango, français	Première
rcamk1	46	F	Yakoma, sango, français	Première
rcaiy1	58	M	Goula, sango, français	Bac
rcascm1	59	M	Banda-yakba, sango, français	3 ^{ème}

Tableau 1: Locuteurs du corpus PFC-CFA de Bangui

4. Les inventaires phonémiques

Avant de présenter les particularités de la prononciation des locuteurs du tableau 1, nous exposerons les inventaires phonémiques du français de référence et du sango qui nous serviront comme points de comparaison pour notre analyse.

4.1. L'inventaire phonémique du français de référence

Afin de dégager les particularités du français de Bangui, nous prenons comme point de départ l'inventaire phonémique du « français de référence » (Morin 2000). Il s'agit d'une variété qui correspond « à l'usage décrit dans majeure partie des ouvrages d'orthopédie qui constituent la base de l'enseignement du français langue étrangère » (Lyche 2009). Notre objectif n'est donc pas de rendre compte de la totalité des phénomènes qui peuvent exister dans les différentes variétés, mais de donner un aperçu du système phonologique minimal du français.

4.1.1. Les voyelles

Les descriptions de l'inventaire vocalique du français mentionnent traditionnellement 12 voyelles orales et 4 voyelles nasales (*cf.* tableau 2), ce qui ne correspond qu'en partie à la réalité observable. D'une part, le « A » postérieur et la nasale antérieure arrondie sont en voie de disparition, déjà absents dans plusieurs variétés. D'autre part, la distribution des voyelles mi-fermées et mi-ouvertes (les voyelles moyennes) est sujette à des restrictions : dans certaines variétés (par exemple dans le français du midi) leur distribution dépend de « la loi de position⁶ », une tendance qui se renforce dans plusieurs variétés. Les

⁶ Les voyelles mi-fermées apparaissent (de préférence) en syllabe ouverte alors que les

exceptions sont toutefois nombreuses dans le français de référence : en syllabe ouverte finale, on trouve les deux variantes /e,ɐ/ ce qu'illustre la paire minimale *épéelépais*, mais cette opposition s'affaiblit. Le français de référence oppose également les paires /o,ɔ/ et /ø,œ/ en syllabe finale fermée. L'opposition de la prononciation des paires minimales *Beauce/bosse* et *jeune/jeûne* en sont des exemples. Notons que l'opposition /ø,œ/ est également très faible ; la seule paire minimale qui se distingue par ces deux voyelles est l'exemple ci-dessus.

	Voyelles orales			Voyelles nasales		
Fermées	<i>i</i>	<i>y</i>	<i>u</i>			
Mi-fermées	<i>e</i>	<i>ø</i>	<i>o</i>			
Mi-ouvertes	□	<i>œ</i>	□	□□	(<i>œ</i> □)	□□
Ouvertes	<i>a</i>		(<i>ɔ</i>)			□□

Tableau 2 : Voyelles du français

4.1.2. Les consonnes

L'inventaire consonantique du français de référence compte 21 phonèmes dont trois glissantes. Le système est relativement stable ; le seul point de fragilité est la nasale palatale dont la réalisation varie entre /ɲ/ et la réalisation en deux sons /nj/.

	Bilabiales	Labiodentales	Dentales	Alvéolaires	Post-alvéolaires	Palatales	Vélaires	Uvulaires
Explosives	<i>b p</i>		<i>t d</i>				<i>k g</i>	
Nasales	<i>m</i>	<i>f v</i>	<i>n</i>	<i>s z</i>	□ □	(□)	<i>ŋ</i>	
Fricatives								□
Latérale				<i>l</i>				
Glissantes						<i>j</i> □	<i>w</i>	

Tableau 3 : Consonnes du français

4.2. L'inventaire phonémique du sango

Le sango se classe comme une langue du groupe *Adamawa-Oubangui* de la famille Niger-Congo (Bendor-Samuel 1989). La phonologie de ces langues se caractérise essentiellement par les voyelles nasales, l'harmonie vocalique répandue, des systèmes tonaux complexes⁷ et les consonnes coarticulées (Boyd 1998). Tous ces phénomènes se retrouvent en sango.

voyelles mi-ouvertes apparaissent (de préférence) en syllabe fermée.

⁷ On s'intéresse ici à la phonologie segmentale et n'entre pas dans les détails du système prosodique, pour des détails voir Diki-Kidiri (1982).

4.2.1. Les voyelles

Le sango comprend en principe sept voyelles orales et cinq voyelles nasales (Diki-Kidiri 1977, Thorell 1997) exposées dans le tableau 5, mais cet inventaire mérite d'être nuancé. D'une part, la réalité phonologique des variantes mi-ouvertes et mi-fermées des voyelles moyennes n'est pas certaine. Très peu de paires minimales sont distinguées par le seul degré d'aperture et les choix de variantes dépend essentiellement de l'harmonie vocalique ; si la majorité des voyelles de l'énoncé sont ouvertes, la variante ouverte est préférée et *vice-versa*. D'autre part, les voyelles nasales /ĩ / et /ũ / sont rares et en voie de disparition (Kidi-Dikiri 1982).

Un autre phénomène caractérisant le système vocalique du sango est un degré élevé de variation. Toute voyelle peut en effet être remplacée par la voyelle voisine dans le triangle vocalique sans que cela n'altère la compréhension, soit par exemple le verbe *di* (« prononcer ») qui peut être réalisé [de] ou [di] (Kidi-Dikiri 1982)⁸.

	Voyelles orales			Voyelles nasales		
Fermées	<i>i</i>		<i>u</i>	(ĩ)		(ũ)
Mi-fermées	<i>e</i>		<i>o</i>			
Mi-ouvertes	□		□	□□		□□
Ouvertes		<i>a</i>			ã	

Tableau 4 : Voyelles du sango

4.2.2. Les consonnes

L'inventaire consonantique du sango est complexe à cause de toutes les consonnes co-articulées. Il s'agit des sons produits avec plusieurs points d'articulation (cf. tableau 5).

Au niveau des réalisations, quelques caractéristiques méritent d'être mentionnées : l'alternance entre différents phonèmes dans un même contexte est fréquente comme pour les voyelles, et atteint la quasi-totalité des phonèmes. Un exemple est le « R » et le /l/ qui en position intervocalique varient librement. Un autre phénomène qui caractérise les réalisations consonantiques du sango est la palatalisation des consonnes [t, d, n□d, l, s, z, n□z] devant la voyelle /i/.

⁸ Le sango dispose d'une norme écrite (cf. Diki-Kidiri 1977), mais le français demeure de loin la langue la plus utilisée dans l'expression écrite en RCA. Le manque de standardisation peut expliquer le degré élevé de variation (Kidi-Dikiri 1982).

	Bilabiales	Labiodentales	Dentales	Alvéolaires	Palatale	Vélaires	Labiovélares
Explosives	<i>b p</i>		<i>t d</i>			<i>k g</i>	<i>k□p</i> <i>□□b</i>
Prénasales	<i>m□b</i>	<i>m□v</i>	<i>n□d</i>	<i>n□z</i>		<i>n□g</i>	<i>ng□</i> <i>b</i>
Nasales	<i>m</i>		<i>n</i>	<i>ny□</i>			
Vibrante			<i>r</i>				
Fricatives		<i>f v</i>		<i>s z</i>		<i>h</i>	
Latérales			<i>l</i>				
Glissantes					□		<i>w</i>

Tableau 5 : Consonnes du sango

4.3. Remarques contrastives

Une comparaison entre les systèmes phonologiques du français et du sango nous permet quelques remarques générales :

En ce qui concerne les inventaires vocaliques, on trouve les mêmes oppositions dans les deux langues à l'exception des voyelles antérieures arrondies /*y, ø, œ*/ du français qui sont absentes en sango et quelques divergences dans l'inventaire des voyelles nasales. Les oppositions des variantes mi-fermées et mi-ouvertes des voyelles moyennes sont affaiblies dans les deux langues, mais la distribution dépend de processus différents. En sango, c'est essentiellement l'harmonie vocalique qui détermine la variante choisie, tandis qu'en français de référence c'est souvent la position dans le mot et la nature de la syllabe (ouverte/fermée).

Les inventaires consonantiques divergent également. Au niveau des oppositions, on remarque entre autres que le français n'a pas de consonnes coarticulées et le sango n'a pas de consonnes fricatives alvéolaires. Concernant les réalisations, deux différences sont à noter, la nature du « R » et la palatalisation. Le « R » se réalise comme une fricative uvulaire en français de référence, [□], tandis qu'un sango, c'est une vibrante alvéolaire (un « R » roulé), [*r*]. On ne trouve pas la palatalisation qui caractérise certaines consonnes du sango en français de référence.

4.4. La prononciation du français de Bangui

Ayant brièvement exposé les inventaires phonémiques du français de référence et du sango et dégagé quelques points contrastifs, nous nous tournons maintenant vers les particularités du système phonémique du français de Bangui. Nous exposerons ici les principaux phénomènes constatés en les mettant en

corrélation avec le sango d'une part et quelques autres variétés de français d'autre part.

Une série de phénomènes particularise le système phonémique du français de Bangui par rapport à celui du français de référence⁹ :

- le comportement des voyelles moyennes, notamment l'instabilité de la distribution des variantes mi-fermées et mi-ouvertes de la voyelle « Ø » en syllabe finale fermée
- l'harmonie vocalique régressive
- l'instabilité des réalisations du « R »
- la palatalisation des consonnes /t/ et /d/ devant les voyelles fermées
- le dévoisement des fricatives alvéolaires et post-alvéolaires finales de mot.

4.4.1. Voyelles

La distribution des voyelles moyennes est déterminée par la loi de position en syllabe non finale alors qu'en syllabe finale, il y a quelques exceptions. Afin d'en rendre compte, il convient de distinguer entre les syllabes finales ouvertes et les syllabes finales fermées. Le tableau 6 montre les voyelles du sango selon la nature de la syllabe.

	Syllabe finale ouverte			Syllabe finale fermée		
Fermée	<i>i</i>	<i>y</i>	<i>u</i>	<i>i</i>	<i>y</i>	<i>u</i>
Mi-fermée	<i>e</i>	∅	<i>o</i>		∅	
Mi-ouverte	□			□	<i>œ</i>	□
Ouverte	<i>a</i>			<i>a</i>		

Tableau 6 : Les voyelles du français de Bangui selon la nature de la syllabe

Voyelles du type « O »

À la différence du français de référence, il n'y a qu'un seul phonème « O » en français de Bangui ; la distribution des variantes mi-fermées et mi-ouvertes est déterminée par la loi de position (cf. tableau 6). L'exemple (1) illustre ceci : dans le français de référence, le substantif *rauque* constitue une exception à la loi de position et se réalise avec une voyelle fermée ce qui fait de *rauque/roc* une paire minimale. En français de Bangui, les deux mots sont prononcés avec une voyelle ouverte.

- (1) rauque [rɔk]
roc [rɔk]

Voyelles du type « E »

Pour les voyelles du type « E », les variantes mi-fermées et mi-ouvertes sont attestées en syllabe finale ouverte (cf. tableau 6). Cette opposition, qui s'affaiblit dans plusieurs variétés de français, reste stable en français de Bangui ; tous les locuteurs font par exemple l'opposition entre la variante mi-ouverte et mi-fermée dans les paires minimales comme en (2). Dans les autres contextes, la loi de

⁹ Ce n'est pas une liste exhaustive des particularités de la prononciation du français de Bangui. D'autres particularités sont constatées, notamment au niveau des structures syllabiques et la prosodie.

position s'applique, à l'exception des exemples d'harmonie vocalique sur lesquels nous reviendrons ci-dessous.

- (2) épée [epɛ]
 épais [ɛpɛ]

Voyelles du type « Ø »

Le cas des voyelles du type « Ø » est plus complexe. Bien que les voyelles antérieures arrondies n'existent pas en sango, elles ne semblent pas poser problème aux locuteurs qui les ont tous dans leur inventaire en français. C'est au niveau de la distribution des variantes mi-fermées et mi-ouvertes en syllabe finale qu'on constate des instabilités. En syllabe finale ouverte, la distribution est conditionnée par la loi de position, tandis qu'en syllabe finale fermée, les deux variantes sont représentées. Aucun critère ne permet toutefois de prédire la distribution des variantes dans ce contexte ; le choix de la variante n'est pas en corrélation systématique avec l'identité lexicale du mot et on observe des variations inter- et intralocuteur. *Peuple* est par exemple souvent réalisé avec une voyelle mi-fermée, tandis que la paire *jeune/jeûne* est tantôt prononcée avec des voyelles mi-fermées tantôt avec des voyelles mi-ouvertes. Le français de Bangui n'a donc qu'un phonème /ø/, à la différence du français de référence qui en a en principe deux (même s'il s'agit d'une opposition très faible), mais les réalisations sont variables en syllabe finale fermée.

- (3) peuple [pøpl]
 jeune/jeûne [œn]
 [øn]

On pourrait attribuer cette instabilité au fait que le « Ø » est absent en sango ce qui peut jouer sur la perception des nuances des réalisations de la voyelle. Il faut toutefois noter que l'instabilité n'est pas propre au français de Bangui. Les mêmes tendances sont constatées dans d'autres variétés africaines du français, comme en Côte d'Ivoire (Boutin et Turcsan 2009) et au Mali (Lyche et Skattum 2009).

Harmonie vocalique

Le phénomène d'harmonie vocalique est attesté dans plusieurs variétés de français en France métropolitaine. Il s'agit d'une harmonie régressive qui concerne le degré d'aperture des voyelles moyennes. L'ouverture de la dernière voyelle des dissyllabes influence celle de la première (Nguyen & Fagyal 2006), par exemple *aimer* réalisé [eme]. En français de Bangui, la tendance à l'harmonie vocalique régressive est très répandue, mais à la différence de la tendance générale du français, elle ne concerne pas seulement le degré d'aperture, mais aussi l'arrondissement. L'harmonie est attestée avec les voyelles du type « E » et « Ø », le /i/ ainsi que le schwa.

- (4) Harmonie d'aperture
 épais [ɛpɛ]
 pécheur [pœœ]
 indésiré [ɛdezere]

L'harmonie d'arrondissement concerne à la fois le trait +arrondie et -arrondie (5). Notons que le schwa¹⁰ est également sujet à l'harmonie, ce qui peut indiquer qu'il est considéré comme une voyelle pleine dans les mots concernés.

- (5) Harmonie d'arrondissement
 des genets [de[□]ene]
 déjeuner [de[□]ene]
 sérieux [sø[□]rjø]
 déjeuner [dø[□]øne]

L'harmonie d'aperture des voyelles moyennes est, comme nous avons vu, non seulement un trait qui caractérise plusieurs variétés de français, mais aussi un phénomène répandu en sango où ce processus détermine souvent le timbre de voyelles moyennes. L'harmonie d'arrondissement, quant à elle, semble caractériser le français de Bangui ; à notre connaissance, ce phénomène n'est pas constaté dans d'autres variétés de français.

4.4.2. Consonnes

Le « R »

Les réalisations du phonème « R » connaissent une variation importante. Sa nature varie et dans certains contextes, il est éliidé.

L'élision du « R » postvocalique en coda (CVR) est généralisée et entraîne l'allongement de la voyelle qui le précède. Dans certains cas, le « R » est vocalisé dans ce contexte et réalisé comme une voyelle centrale proche du schwa. En position prévocallique, lorsqu'elle constitue le deuxième élément d'une coda branchée (CRV), la consonne est également éliidée dans certains cas, mais cette élision est bien moins systématique que l'élision postvocalique.

- (6) père [p[□]□]
 pécheur [pe[□]œ[□]□]
 pécheur [pe[□]œ[□]□]
 France [f[□]□s]

Dans les autres contextes syllabiques (RV, CVCR etc.), le « R » est réalisé, mais sa nature est fortement variable. Trois allophones apparaissent : [□], [r] et [□]. On peut distinguer trois groupes de locuteurs quant à la réalisation du « R » dans ces contextes : 1) les locuteurs qui n'ont que la fricative uvulaire, [□], 2) les locuteurs qui n'ont que la vibrante alvéolaire, [r], et 3) les locuteurs qui ont plusieurs variantes, [□], [r] et [□]. Pour le dernier groupe de locuteurs, aucun facteur ne semble conditionner le choix de variante. Tous les allophones sont attestés dans tous les contextes syllabiques et devant toutes les voyelles. Les réalisations différentes du « R » à l'initiale du mot (7), sont par exemple produites par le même locuteur.

- (7) roc [□□k]
 ras [ra]
 relier [□ølje]

¹⁰ Le schwa est, en français de Bangui, réalisé comme une voyelle antérieure arrondie [œ] et non comme une voyelle centrale, ce qui explique que l'on parle ici d'harmonie d'arrondissement.

La variation du comportement du « R » n'est également pas spécifique au français de Bangui. L'élosion de « R » postvocalique est un trait que l'on retrouve dans plusieurs variétés périphériques du français et dans les créoles à base lexicale françaises (Bordal 2006, Boutin et Turscan 2009, Nikiema 2002) et la variation de réalisation est observée dans d'autres variétés africaines, par exemple en français de la Côte d'Ivoire (Boutin et Turscan 2009) et du Burkina Faso (Prignitz et Boutin 2009).

Palatalisation

Une autre caractéristique du français de Bangui est la palatalisation systématique des consonnes /d/ et /t/ devant les voyelles antérieures /i/, /y/ et variable devant la voyelle /u/.

- (8) petit [pt^ɥi]
 habitude [abit^ɥyd]
 tout [t^ɥu]
 dire [d^ɥi]

La palatalisation des consonnes /t/ et /d/ devant /i/ pourrait être analysée comme une interférence du sango, puisque le phénomène y est également systématique. Il faut noter qu'en français de Bangui, la palatalisation est attestée après toutes les voyelles fermées et non seulement le /i/ comme en sango. De plus, le phénomène est constaté dans d'autres variétés périphériques de français comme par exemple dans le français québécois (Walker 1984), réunionnais (Bordal et Ledegen 2009) et mauricien (Ledegen 2007).

Dévoisement

Une dernière particularité du français de Bangui qui mérite une attention particulière est le dévoisement des fricatives alvéolaires et post-alvéolaires sonores en position finale de mot, phénomène quasi-systématique.

- (9) liège [lij^h]
 église [glis^h]

Il s'agit aussi ici d'un phénomène que l'on retrouve dans d'autres variétés de français; le dévoisement des consonnes en position faible est constaté en Côte d'Ivoire (Boutin et Turscan 2009).

5. Discussion : interférences ou tendances générales

Nous avons exposé les principales caractéristiques du système phonologique du français de Bangui tel qu'il se dégage chez nos locuteurs (*cf.* tableau 1). Notre objectif dans cet article était, rappelons-nous, de nous interroger sur la présence d'interférences dans la variation phonologique du français dans un contexte multilingue, sachant qu'en syntaxe, leur degré d'importance a probablement été surestimé (*cf.* Gadet et Jones 2008).

Au premier abord, on constate que certaines particularités de la prononciation du français parlé à Bangui coïncident avec des phénomènes du sango, notamment l'harmonie vocalique et la palatalisation. D'autres phénomènes ne coïncident pas directement avec des caractéristiques du sango, mais correspondent à des points où le français et le sango divergent. Il s'agit de l'instabilité des

réalisations des voyelles du type « Ø » et le « R », phénomènes qui pourraient être attribués à des difficultés d'acquisition.

D'un autre côté, on observe qu'à l'exception de l'harmonie d'arrondissement, aucune des particularités du français de Bangui ne sont propres à cette variété : l'instabilité du « Ø » et la variation du « R » caractérisent également d'autres variétés de français, notamment en Afrique, la palatalisation est retrouvée au Canada et dans l'Océan Indien et le dévoisement des fricatives sonores finales est constaté en Côte d'Ivoire. La majorité des particularités du français de Bangui ne peuvent donc pas, à notre avis, être catégorisées comme des interférences du sango sans discussion ultérieure. Il s'agit plutôt de phénomènes qui caractérisent plusieurs variétés de français dans des zones périphériques dont les sources peuvent être liées à d'autres facteurs comme les systèmes phonémiques des variétés de français parlées par les colons ou à la manière dont le français est enseigné dans les pays concernés.

Même s'il est impossible d'affirmer que les interférences constituent la principale source des particularités dégagées ici, il est intéressant que certaines d'entre elles coïncident avec des phénomènes du sango. On pourrait proposer l'hypothèse que des processus latents dans une langue ont « une double motivation » d'apparaître dans des terrains où ils existent dans d'autres langues parlées par les locuteurs. Prenons comme exemple la palatalisation qui caractérise plusieurs variétés périphériques du français. Nous n'entreprenons pas de discussion sur la source de la palatalisation, mais comme elle est constatée dans des terrains très divers, on pourrait proposer qu'il s'agit d'un phénomène latent dans la phonologie du français. En français de Bangui, son apparition aurait une double motivation d'apparaître puisqu'il est également présent dans la L1 des locuteurs. Une analyse semblable pourrait valoir pour l'harmonie vocalique qui existe dans plusieurs variétés de français ainsi qu'en sango, et qui est très répandue dans le français de Bangui.

Une comparaison entre davantage de variétés de français, notamment africaines, ainsi qu'une étude approfondie d'autres facteurs internes et externes susceptibles de conditionner la variation pourraient éclairer la relation entre les phénomènes de contact de langues et d'autres facteurs dans la variation phonologique.

6. Conclusion

Nous avons exposé quelques particularités de la prononciation du français de Bangui. Les caractéristiques les plus saillantes du système phonémique de cette variété constituent l'instabilité de la distribution des variantes mi-fermée et mi-ouverte de la voyelle « Ø », l'élision et la variation des réalisations du « R », l'harmonie vocalique régressive, le dévoisement des fricatives alvéolaires et post-alvéolaires finales et la palatalisation de /t/ et /d/.

La comparaison entre les particularités du français de Bangui et le système phonologique du sango d'une part et les particularités d'autres variétés de français d'autre part, montre que les interférences n'en sont pas la source principale. Il semble plutôt que la majorité des particularités du français de Bangui s'inscrivent

dans les tendances générales de la variation phonologique du français des zones périphériques.

Bibliographie

- BENDOR-SAMUEL, J., (1989). *The Niger-Congo Languages*, Lanham, University Press of America.
- BORDAL, G., (2006). *Traces de la créolisation dans un français régional : le cas du "R" à l'Île de la Réunion*, Mémoire de Master, Universitetet i Oslo. http://www.projetpfc.net/index.php?option=com_wrapper&view=wrapper&Itemid=148
- BORDAL, G. et LEDEGEN, G., (2009). « La prononciation du français à l'Île de la Réunion : évolution des variations et de la norme », dans Durand, J., Laks, B. et Lyche, C. (éds.) *Phonologie, variation et accents du français*, London, Hermès (sous presse).
- BOUTIN, B. et TURSCAN, G., (2009). « La prononciation du français en Afrique : la Côte d'Ivoire », dans Durand, J., Laks, B. et Lyche, C. (éds.) *Phonologie, variation et accents du français*, London, Hermès (sous presse).
- BOYD, R., (1989). « Adamawa-Ubangi », dans Bendor-Samunel, J. (éd.) *The Niger-Congo Languages*, Lanham, University Press of America, 178-216.
- DISTER, A., GADET, F., LUDWIG, R., LYCHE, C., MONDADA, L., PFÄNDER, S., SIMON, A.-C. et SKATTUM, I., (2008). « Deux nouveaux corpus internationaux du français: CIEL-F (Corpus international et écologique de la langue française) et CFA (Français contemporain en Afrique et dans l'Océan indien) », *Revue de Linguistique Romane*, 72, 295-314.
- DURAND, J., LAKS, B. et LYCHE, C., (2002). « La phonologie du français contemporain: usages, variétés et structure », dans Pusch, C. et Raible, W. (eds.) *Romanistische Korpuslinguistik- Korpora und gesprochene Sprache/Romance Corpus Linguistics - Corpora and Spoken Language*, Tübingen, Gunter Narr Verlag, 93-106.
- GADET, F. and JONES, M., (2008). « Variation, Contact and Convergence in French spoken outside France », *Journal of language contact – THEMA 2*.
- GREENBERG, J., (1963). *The languages of Africa*, The Hague, Mouton, 238-248.
- DIKI-KIDIRI, M., (1982). « Variations libres entre phonèmes en sango. Études et mesures », dans Boyeldieu, P. et Diki-Kidiri, M., (éds) *Le domaine ngbandi*, Paris, Selaf.
- DIKI-KIDIRI, M., (1977). *Le sango s'écrit aussi*, Paris, Selaf.
- LEDEGEN, G., (2007). « Morpho-syntaxe du français « ordinaire » de la Réunion : résonance intra- et interlinguistique et éclairage phonétique », *Le français en Afrique*, 22, 319-329.
- LYCHE, C., (2009). « Le français de référence : éléments de synthèse », dans Detey, S., Durand, J., Laks, B. et Lyche, C. (éds), *Le français contemporain dans ses variétés. Ressources pour l'étude du français*, Paris, Ophrys (sous presse).

- LYCHE, C. et SKATTUM, I., (2009). « Identification d'accent en français du Mali : ce que nous apprennent les tests de perceptions », papier présenté au colloque international *La variation du français dans les aires créolophones et francophones*, Île de la Réunion, 3-6 juin 2009.
- MORIN, Y.-C., (2000). « Le français de référence et les normes de prononciation », *Cahier de l'Institut de linguistique de Louvain*, 26 (1), 91-135.
- NGUYEN, N. and FAGYAL, Z., (2006). « Acoustic aspects of vowel harmony in French », *Journal of Phonetics*.
- NIKIEMA, E., (2002). « Les (parlers) français ont le schwa, les créoles ont l'r », dans Bavoux, C. et Robillard, D. de (éds.) *Créolistique et linguistique*, Paris, Anthropos, 77-96.
- NGUYEN, N., & FAGYAL, Z. (2008). Acoustic aspects of vowel harmony in French, *Journal of Phonetics* 36, 1-27.
- PASCH, H., (1993). « Phonological similarities between Sango and its base language : Is Sango a pidgin/creole or a koiné ? », dans Mufwene, S. and Moshi, L. (éds.), *Topics in African Linguistics*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins Publishing Company, 279-292.
- QUEFFÉLEC, A., (1997). *Le français en Centrafrique. Lexique et société*, Vanves, Edicef.
- RAISIER, L. and HILIGSMANN, P., (2007). « Prosodic transfer for L1 to L2. Theoretical and methodological issues », *Nouveaux cahiers de linguistique française*, 28, 41-66.
- PRIGNITZ, G. et BOUTIN, B., (2009). « Conversation à Ouagadougou (Burkina Faso) : parenté à plaisanterie entre Gurma et Yatenga », dans Detey, S., Durand, J., Laks, B. et Lyche, C. (éds.), *Le français contemporain dans ses variétés. Ressources pour l'étude du français*, Paris, Ophrys (sous presse).
- SANKOFF, G., (2002). « Linguistic Outcomes of Language Contact », dans Chambers, J.K., Trudgill, P. and Schilling-Estes, N. (éds.) *The Handbook of Language Variation and Change*, Oxford, Blackwell Publishers, 638-668.
- SKATTUM, I., (2008). « Le français parlé du Mali : une variété régionale ? » Présentation au colloque *La voix du Français : usages et représentations*, Association for French Language studies, University of Oxford, 3-6 septembre 2008.
- THORELL, C., (1997). *The Sango Language and its Lexicon*, Lund, Lund University Press.
- WALKER, D., (1984). *The pronunciation of Canadian French*, Ottawa, Ottawa University Press.
- WEINREICH, U., (1953). *Languages in Contact*, New York, Publications of the Linguistic Circle of New York, Number 1.